



Frais de decasement

Par mamou45

voilà par un organisme, (je me suis fait certainement avoir) ONG qui me propose un don de 2000 euros, j'ai donc payé les frais de dossier et des frais de pénalités (dont je n'étais pas informée) et sur lequel je n'ai jamais rien signé. Maintenant on me demande des frais de décaissement de 70,28 pour un paiement par western union , je viens de voir que ces frais sont pour des crédits et non pour des dons - pouvez vs m'aider à avoir mes 2000 euros et me dire quelque chose sur ces frais de décaissement, que j'ai déjà payé en Mars et même avant
merci d'avance

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous avez été victime d'une escroquerie.
Vous pouvez porte plainte.
Cessez de payer, c'est sans fin et vous ne reverrez pas votre "don".

Par Isadore

Bonjour,

Même avis. Quelqu'un qui veut vous donner quelque chose ne va jamais vous demander de lui verser de l'argent. Au pire, il retiendrait le montant des frais sur celui du don.